

L'ÉCHO DES CHAMPS

JUIN 2016

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS



International

La Nouvelle Zélande

Page 04

Nouvelles technologies

Les OAD en agriculture

Page 06

Dossier

Le marché du blé dans le monde

Page 09

La betterave en France

Résultats CTPS 2016

Page 14

La performance confirmée.
Tout est dans la semence.



FORTISSIMA KWS

- Variété Rhizomanie
- Conseillée pour les semis 2016
- Revenu planteur sur 3 ans : 103,0 %

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856



Éditorial



À chaque édito, on peut parler des conditions climatiques. En effet, on a coutume de parler de moyenne climatique sur 5, 10 ou 30 ans, mais on se rend compte, et peut-être plus encore avec les années récentes, que les conditions annuelles sont très contrastées.

L'hiver 2015/2016 a été très doux, avec seulement quelques jours de gel. Depuis les semis, les conditions ont été extrêmement perturbées. Des températures post-semis basses (de nombreux jours de températures proches de 0) et des pluviométries très importantes du Nord au Sud, avec des régions inondées comme dans le bassin parisien.

L'ensemble des cultures a beaucoup souffert de ces conditions et les récoltes 2016 seront, sans doute, fortement pénalisées. Pour les betteraves, même avec des semis assez précoces, le développement est également perturbé.

Au cours de ce printemps, nous avons également assisté à la mise en place de la stratégie des groupes sucriers pour l'après-quota 2017. Ainsi, le développement des betteraves en France devrait se poursuivre significativement l'an prochain, après la hausse de cette année. Pour assurer ce développement dans la durée, la poursuite de l'amélioration de la productivité est indispensable. Le rôle des sélectionneurs doit encore s'intensifier afin de permettre à chaque agriculteur de maximiser ses rendements dans chacune de ses parcelles. Soyez assurés que KWS, dont le budget recherche betteraves est supérieur à 40 millions d'euros chaque année, est prêt à y répondre. La mise en place du projet Ready 2017, il y a plusieurs années, en était la raison.

Au travers de cet Echo des Champs, vous pourrez découvrir :

- L'agriculture en Nouvelle Zélande où le développement des betteraves pour l'alimentation animale est en très forte évolution.
- Après la présentation de différents marchés (coton, chocolat...), François Haquin vous détaille le marché mondial du blé, d'autant plus pertinent que chaque betteravier est concerné par cette culture.
- Des travaux de l'Antenne Agro-Services de KWS France en partenariat avec Luc Lorin sur les OAD (Outils d'Aide à la Décision), outils qui seront à coup sûr des éléments stratégiques dans la gestion des exploitations.
- Les résultats des levées 2016 et les nouvelles inscriptions de variétés.
- Et le nouveau projet ATAWAC en colza.

Bonne lecture à tous.

Patrick Mariotte, Directeur Général

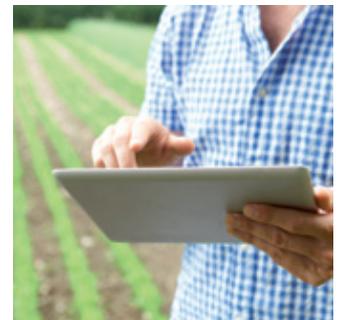
09 Le marché du blé dans le monde



Sommaire

- 04 International**
La Nouvelle Zélande
- 06 Nouvelles Technologies**
Les OAD en agriculture
- 09 Dossier**
Le marché du blé dans le monde
- 14 La betterave en France**
Résultats CTPS et levées 2016
- 16 Grandes cultures**
Le colza
- 17 Le tour des vignobles**
Le vignoble bordelais, volet 1 : la rive gauche de la Garonne
- 18 Actualités cynégétiques :**
Que deviennent nos lièvres après la moisson ?

06 Les OAD en agriculture



Magazine d'information et de liaison édité par :

Kws France
Zone Industrielle Sud
Route de Paris
80700 Roye
Tél. 03 22 79 40 10
Patrick Mariotte
Delphine Delcroix
Agence MP
4, rue N-D de Bon Secours
60200 Compiègne
Tél. 03 44 86 26 60

Directeur de la publication :
Rédacteur en chef :
Conception et réalisation :

International

La Nouvelle Zélande



La Nouvelle Zélande en quelques mots...

- Capitale : Wellington (200 000 habitants)
- Population : 4,6 millions d'habitants
- Superficie : 269 600 km²
- Densité : 17 habitants/km²
- Religion officielle : 55 % christianisme (40 % protestants, 13 % catholiques et 2 % chrétiens maoris) ; 33 % sans religion ; et 12 % autres
- PIB (2014) : 149 milliards d'euros
- Taux de chômage (2014) : 6 %
- Taux d'inflation (2014) : 0,8 %

La Nouvelle Zélande, un pays qui fait rêver nombre de voyageurs ! Pourquoi ? Déjà parce qu'on peut difficilement faire plus loin : 24 heures de vol en moyenne, et idéal pour le dépaysement. La Nouvelle Zélande est une destination dans laquelle toute la diversité et la richesse du monde se trouvent concentrées. Située en Océanie et constituée de deux îles principales, l'île du Nord et l'île du Sud, ainsi que d'un chapelet de plus petits îlots, la Nouvelle Zélande présente en effet une faune et une flore remarquables qui, malgré l'éloignement, en font une destination touristique passionnante et généreuse.

Géographie et climat

Située dans l'hémisphère Sud, à 1 600 km environ au Sud-Est de l'Australie, la Nouvelle Zélande fut l'un des derniers pays découverts par l'homme. Elle est formée de deux îles principales séparées par le détroit de Cook. Les deux îles sont parcourues du Nord-Est au Sud-Est par une cordillère d'origine volcanique. La majorité de la population (76 %) réside dans l'île du Nord. L'île du Sud offre un tout autre paysage : les phénomènes glaciaires et volcaniques, qui ont présidé à la formation de l'archipel néo-zélandais, ont formé des glaciers qui couronnent les sommets des Alpes néo-zélandaises. Le climat est de type tempéré et humide avec des saisons peu marquées. La température moyenne varie entre 25°C en janvier, mois le plus chaud, et 12°C en juillet, mois le plus froid. Les précipitations moyennes annuelles s'échelonnent entre 640 mm et 1 500 mm par an.

Économie

Après avoir connu un épisode de récession suite au ralentissement de l'économie mondiale, l'économie de la Nouvelle Zélande est repartie à la hausse, soutenue par une politique monétaire efficace, une politique fiscale incitative, une forte augmentation du solde migratoire ainsi qu'un plan de relance

ciblant en particulier l'emploi, l'éducation, le tourisme, les télécommunications, le bâtiment et les infrastructures. Fin 2011, la Coupe du Monde de rugby, le plus grand événement sportif jamais tenu en Nouvelle Zélande, a également stimulé l'activité économique, de même que la reconstruction après les séismes qui ont touché le pays.

Principaux secteurs d'activité

La Nouvelle Zélande est l'une des plus petites économies de l'OCDE qui continue à être très dépendante des produits agricoles. L'agriculture (7,2 % du PIB) représente la principale source d'exportation de la Nouvelle Zélande. Le pays totalise 3 % de la production mondiale de produits laitiers. Les autres principaux produits agricoles exportés sont la viande, le bois, les fruits et les produits de la pêche. La Nouvelle Zélande a aussi une industrie vinicole florissante.

Le secteur industriel représente moins d'un quart du PIB et emploie plus de 20 % de la main d'œuvre. Parmi les principales industries du pays, on retrouve l'agroalimentaire, le textile et les équipements de transport. Le secteur des services compte pour près de 70 % du PIB et emploie 72,5 % de la main d'œuvre. Le tourisme, en forte croissance

ces dernières années, est l'une des plus importantes sources de devises du pays. Le commerce de détail et de gros, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie sont des composantes majeures de l'économie néo-zélandaise, comptant pour plus de 25 % du secteur des services.

L'agriculture en Nouvelle Zélande

Secteur de poids de l'économie du pays, l'agriculture couvre plus de la moitié du territoire et tient une place importante dans l'exportation. Avec un climat tempéré et humide donnant de belles prairies, la Nouvelle Zélande est un pays d'élevage où les animaux pâturent toute l'année. En 2014, le cheptel ovin représentait près de 30 millions de têtes (deux fois moins qu'en 1980), soit sept fois plus que le nombre d'habitants ! En forte croissance, le cheptel bovin se divise en 4,8 millions de vaches laitières et 1,7 million de bœufs (races Angus, Hereford...). Regroupée autour de trois grandes coopératives, la production laitière (19,1 millions de litres de lait annuel) a doublé en 25 ans. La production céréalière reste modeste avec 410 000 tonnes de blé, 405 000 tonnes d'orge et 237 000 tonnes de maïs. Parmi les fruits les plus cultivés, on trouve la pomme, le kiwi, le raisin et les avocats.



Le pâturage de betteraves fourragères



Ensilage à base de betteraves fourragères

Enfin, la viticulture devient de plus en plus importante. La Nouvelle Zélande produit environ 2,4 millions d'hectolitres par an et 55 % de cette production est destinée à l'exportation principalement vers les Etats-Unis, l'Australie et l'Angleterre.

La culture de la betterave fourragère en Nouvelle Zélande

La Nouvelle Zélande est le seul pays dans le monde où les agriculteurs pratiquent à grande échelle le pâturage sur place des betteraves. En 10 ans, l'utilisation de la betterave fourragère a considérablement évolué dans ce pays et les surfaces destinées à l'industrie laitière sont passées de 400 à 40 000 ha. Initialement, la betterave fourragère était destinée à l'alimentation des vaches en hiver. Grâce à des recherches approfondies et à une expérimentation intensive, le pâturage est devenu en quelques années un succès incroyable. Aujourd'hui, la Nouvelle Zélande est le pays où les rendements en betterave fourragère sont les plus élevés dans le monde.

En effet, dans ce pays au climat très sec, le pâturage de la betterave fourragère est une alternative intéressante. Peu consommatrice d'eau, la culture peut être pâturée de mars à

octobre sans aucun problème. Elle permet également à l'éleveur de réduire ses coûts puisqu'elle supprime les frais de chantiers de récolte et permet une consommation complète de la plante. Ainsi, cela a permis aux éleveurs d'augmenter leur productivité.

La culture peut également être récoltée en automne ou au printemps puis stockée, et servir d'alimentation sous forme d'ensilage. Par rapport au maïs, la betterave fourragère présente un rendement plus élevé, un coût de récolte inférieur d'environ 30 % et le stockage est plus facile. Conservées à découvert, les racines peuvent être utilisées jusqu'à 5 mois après la récolte, à condition d'être saines et sans blessure.

La betterave fourragère peut être divisée en 3 catégories suivant le taux de matière sèche. Plus ce taux sera élevé, plus la betterave sera adaptée à l'arrachage et au stockage.

- Les betteraves destinées au pâturage ont une forme allongée, dépassent du sol d'environ 50 % et présentent une teneur en matière sèche inférieure à 13 %.
- Les betteraves avec un taux compris entre 15 et 17 % peuvent être arrachées et récoltées, mais également pâturées.

- Les betteraves avec un taux plus élevé, compris entre 17 et 19 %, sont plus enterrées dans le sol et conviennent mieux pour l'arrachage et le stockage.

Incorporée dans la ration, la betterave fourragère présente les avantages d'un fourrage avec une production sur l'exploitation ayant un faible coût de revient mais aussi ceux d'un concentré du fait de sa richesse et de ses bénéfices sur la production. En effet, une ration composée entre autre de betterave fourragère permet d'améliorer les taux protéiques et butyreux d'environ 1 point. De faible encombrement (moitié moins qu'un autre fourrage), la betterave fourragère diminue également les risques d'acidose grâce à une mastication plus intensive favorable à la digestion de l'ensemble de la ration. Avant de commencer à intégrer la betterave dans la ration, une transition sera à respecter.

Les betteraves sucrières peuvent également être destinées à l'alimentation des vaches. En effet, elles ont l'avantage de présenter le plus haut taux de matière sèche (25-30 %) et ont aussi le meilleur rendement. Sur le plan nutritionnel, il y a peu de différence avec la betterave fourragère, hormis que la betterave à sucre contient 30 % en moins d'eau que la betterave fourragère. De plus, concernant le stockage, la betterave sucrière se conservera mieux que la betterave fourragère.

Développement des Feedbeets chez KWS

Le Groupe KWS a démarré la commercialisation de betteraves sucrières destinées à l'alimentation animale (appelées "Feedbeets") très récemment dans plusieurs pays, notamment au Benelux et au Royaume Uni. Les caractéristiques principales sont une teneur en matière sèche très élevée ainsi qu'une excellente conservation. De plus, le sillon saccharifère très réduit permet de limiter la tare terre. Ces betteraves sont très appétentes et conviennent très bien aux vaches laitières ou bovins destinés à l'engraissement. La matière sèche produite par ha est exceptionnelle et en fait une culture des plus intéressantes. La culture se conduit de la même manière qu'une culture de betterave traditionnelle. Une longue période de végétation permet d'optimiser le rendement.

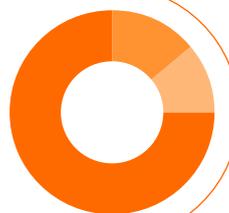
La Nouvelle Zélande = 27 millions d'ha

SAU = 15 millions d'ha

SAU 55 %
Forêts 29 %
Autre 16 %



Cultures 11 %
Prairies 75 %
Autre 14 %



Nouvelles technologies

Les OAD en agriculture

Les OAD (Outils d'Aide à la Décision) sont aujourd'hui incontournables en agriculture et ne cessent de se développer. La nécessité de produire plus et mieux explique leurs développements. Aujourd'hui, les outils d'aide à la décision les plus utilisés sont ceux orientés fumure, fertilisation azotée et protection phytosanitaire. Viennent ensuite ceux consacrés au suivi et à l'alimentation du bétail.

Qu'est-ce qu'un OAD ?

C'est un logiciel de traitement de données, qui génère un résultat aidant l'agriculteur à prendre la décision nécessaire dans la conduite d'une culture, ou dans la stratégie de lutte à mettre en place contre des maladies ou autres agents pathogènes. Les OAD doivent permettre à l'agriculteur de prendre "les bonnes décisions". La qualité des OAD dépend de 2 facteurs :

- la qualité des données renseignées par l'utilisateur,
- et la qualité des algorithmes utilisés dans le calcul des résultats.

La société Visio Crop

Luc Lorin, agriculteur à Digny en Eure et Loir (28), est un passionné de mathématiques, de météorologie, d'agronomie et de physiologie des plantes. Depuis 20 ans, il a mis en place des OAD pour faciliter la prise de décision sur son

exploitation dans le suivi de tous les jours. Ces modèles sont des outils de prévisions de stade, de rendement ou de développement de maladies cryptogamiques. Certains de ses modèles sont utilisés en France par des chambres d'agriculture, dans le cadre d'outils d'aide à la décision et tout particulièrement pour la simulation des maladies cryptogamiques fonctionnant à partir de données météorologiques journalières.

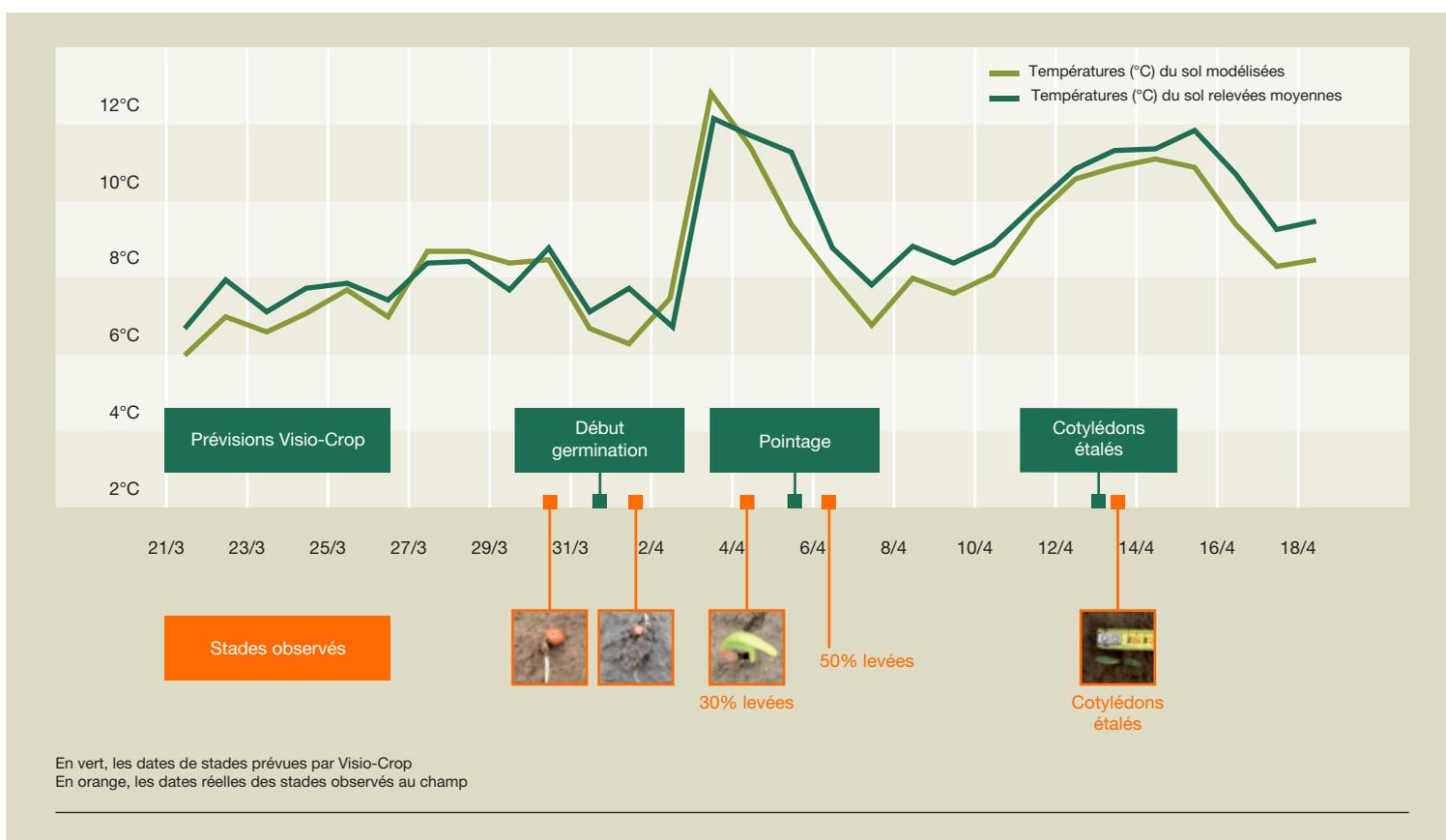
Il a également mis en place pour la France, un modèle de prévisions de rendement et de modulation d'intrants, pour les cultures de blé, d'orge et de colza, à partir du NDVI (Différence Normalisée d'Indice de Végétation).

Le NDVI est un indice qui est très fortement corrélé avec la biomasse et qui informe sur la vigueur de la plante et sa capacité à



Luc Lorin
Société Visio Crop
Recherche et services agronomiques
1 Bois Ridon, 28250 Digny
Tél. : 02 37 29 02 67
Mobile : 06 37 92 61 36
LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/in/luc-lorin-11760362>
Twitter : https://twitter.com/Luc_Lorin
Skype : luclorin

Modèle de prévision des stades de la betterave sur le site de Roye (80)



absorber l'azote. Cet indice est obtenu, à partir de mesures géo-localisées, réalisées avec le Greenseeker (= capteur actif qui émet sa propre lumière infrarouge lui permettant de mesurer le NDVI tout en s'affranchissant des conditions climatiques). Ces mesures permettent de dresser une cartographie de plusieurs critères physiologiques d'une culture (blé, orge, colza, maïs...) et d'estimer le potentiel de rendement avant la récolte.

Grâce à ses études des prévisions météorologiques à court et moyen terme, il lui est possible de prévoir le risque météo (gel, sécheresse ou excès thermique) sur une zone de production pour une culture donnée. À partir de ces prévisions et de ces modèles de rendement, il est possible d'anticiper sur une hausse ou une baisse de production pour une culture donnée.

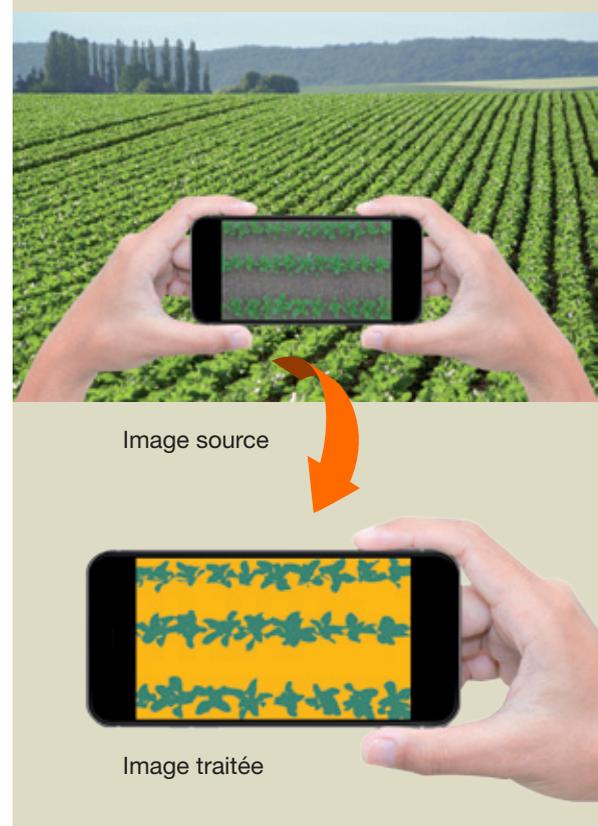
Pour finir, il développe également des applications pour smartphone, reposant sur l'analyse d'image. À partir d'une photo prise avec son téléphone, l'application permet de calculer plusieurs critères physiologiques d'une culture (blé, orge, colza, maïs, betterave...), et aider l'agriculteur dans sa décision.

Ces applications permettent d'évaluer par exemple la biomasse d'un colza, un nombre de talles de blé, l'exportation d'azote d'une culture, etc.

Concernant la culture de la betterave, Luc Lorin a mis en place plusieurs applications. Tout d'abord, à partir des températures journalières, l'application estime la température du sol et prévoit ainsi les stades importants du développement de la betterave depuis les semis, tels que : l'émergence, le stade cotylédons étalés, le stade 6 feuilles ... (cf. illustration ci-dessus). En effet, certains de ces stades sont importants pour anticiper le désherbage. D'autre part, à partir de photos faites avec un smartphone, l'application est capable de déterminer le taux de couverture de la betterave, lequel est un indice de développement (cf. chromatographie ci-contre).

Enfin, grâce au relevé des températures journalières, il est possible de déterminer le niveau de risque "montées à graine" de l'année. Naturellement, ces applications doivent être mises à l'épreuve du terrain et être validées en toute situation.

Exemple de chromatographie sur betteraves



La RÉFÉRENCE nématodes ! Tout est dans la semence.



MILLENIA KWS

- Variété Rhizomanie / Nématodes
- Conseillée pour les semis 2016
- N°1 des variétés confirmées
- Revenu planteur 2015 : 102,3 %

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856



Le marché mondial du blé

Le monde aura longtemps besoin du blé français

Principal aliment de base des habitants de la planète, le blé constitue une production géostratégique au moins aussi importante que le pétrole. De fait, les tonnages récoltés progressent au rythme de la démographie mondiale, et cette tendance perdurera dans les prochaines décennies. Certes, le monde ne manquera pas de blé, tant cette denrée est vitale. Toutefois, seuls les grands pays producteurs semblent en mesure d'assurer l'essentiel de cette hausse indispensable de production, ce qui nécessitera, sans doute, d'allouer des surfaces supplémentaires à la culture, au détriment du maïs ou du soja. Sur ce marché porteur et, en principe, plutôt tendu, l'Union européenne, devenue premier producteur mondial de blé, gardera évidemment toute sa place, de même que la France, bien sûr. Pour autant, il faudra apprendre à vivre avec une forte volatilité des cours, conséquence inévitable d'une mondialisation par ailleurs bénéfique à la sécurité alimentaire, c'est-à-dire au recul de la faim.

Ce fut sans doute la première plante domestiquée par l'homme, il y a plus de 10 000 ans, et le blé collectionne bon nombre d'autres records : première culture alimentaire mondiale (en surface, soit 220 millions d'hectares), deuxième en terme de consommation humaine, juste derrière le riz, avec un nombre de consommateurs nettement supérieur, et surtout, de très loin, le produit agricole le plus échangé au monde, au moins en tonnage. La croissance continue de cette production, en lien direct avec la population mondiale, confirme que la saga millénaire du blé n'est pas prêt de s'épuiser !

12 pays font la production et 6 les exportations mondiales

La production mondiale de blé atteint actuellement environ 720 millions de tonnes, contre 750 millions de tonnes de riz, un peu plus d'un milliard de tonnes de maïs (essentiellement destiné à l'alimentation animale) et, seulement 280 millions de tonnes de soja. Environ 70 % du blé mondial

est destiné à l'alimentation humaine, contre 20 % à l'alimentation animale et 10 % à l'amidonnerie, pour des usages répartis à parts quasiment égales entre les industries chimiques (cartonnerie...) et alimentaires (plats cuisinés...), alors que les biocarburants mobilisent moins de 1 % du blé mondial. Cette répartition des usages est restée assez stable au cours de ces dernières décennies. En revanche, la production mondiale de blé a été multipliée par plus de trois durant les 60 dernières années, affichant un parallélisme saisissant avec le boom de la population mondiale, qui, elle, s'est multipliée par 2,4. La disponibilité théorique en blé par habitant est ainsi passée d'environ 80 kg en 1960 à 105 kg au début des années 1990, avant de se stabiliser aux alentours de 100 kg. Cette impressionnante progression de la production mondiale de blé s'est réalisée essentiellement par des gains de rendement. En effet, après avoir progressé d'environ 210 à 240 millions d'ha (atteints au début des années 1980), les surfaces mondiales



Le blé est la première culture alimentaire mondiale en surface

consacrées à cette culture ont plutôt baissé, pour se stabiliser aujourd'hui entre 215 et 220 millions d'ha. Ainsi, dans le même temps, le rendement moyen mondial a triplé, passant de 11 à 33 qx/ha.

Caractéristique incontournable de cette denrée, alors que plus de 120 pays au monde consomment du blé, 12 Etats (en comptant pour un l'Union européenne) assurent 88 % de la production mondiale (cf. graphique 1). Avec 6 pays totalisant 70 %. Et ces 12 principaux producteurs étaient déjà les mêmes au début des années 1960, dans un ordre légèrement différent. À l'époque, ils ne totalisaient que 85 % du tonnage mondial, montrant que la concentration tend à s'amplifier. Sur cette période de 60 ans, les évolutions les plus marquantes sont l'énorme progression de la production européenne (qui a triplé), essentiellement grâce à la PAC, avec ses prix garantis, ses taxes à l'importation et ses aides à l'exportation. Les autres

booms concernent la Chine et l'Inde, qui ont multiplié leur production par 8 et par 9. Quant à la Russie et l'Ukraine, après avoir perdu leur vocation de greniers à blé du monde durant la période communiste, ils remontent progressivement la pente, depuis la chute du Mur de Berlin. Enfin, les deux grands producteurs nord-américains, Etats-Unis et Canada, de même que l'Argentine, ont doublé leur production de blé entre 1960 et 1990, avant de connaître une phase de quasi-stabilisation.

La très forte concentration de la production mondiale de blé tient principalement à des raisons climatiques, la plante préférant les zones tempérées assez bien arrosées, sachant que cette céréale est très peu irriguée dans le monde. En outre, c'est dans les grandes plaines que la rentabilité de la culture est la meilleure, lesquelles permettent d'optimiser la mécanisation et la logistique. Plus concentrées encore sont les exportations de blé, qui ont plus que triplé en 60 ans, dépassant désormais

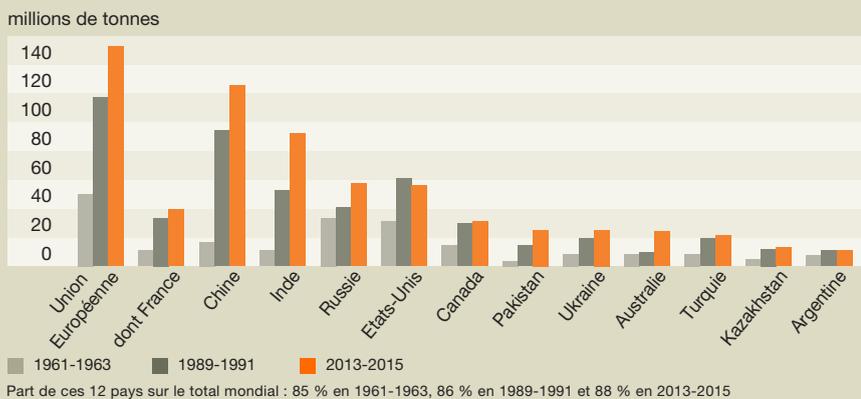
150 millions de tonnes, ce qui en fait, en tonnage, la denrée alimentaire la plus échangée au monde. Seulement 10 pays assurent 93 % des exportations mondiales de blé, avec plus de 80 % réalisées par les 6 premiers du classement (cf. graphique 2). Sans surprise, on retrouve, dans ce classement, les principaux pays producteurs, à l'exception de la Chine et de l'Inde, dont les fortes productions sont essentiellement destinées à leur consommation intérieure, ce qui les rend, à ce jour, peu présents sur les marchés internationaux du blé. L'Union européenne est ainsi devenue le premier exportateur mondial de blé, alors que les Etats-Unis et le Canada ont beaucoup moins progressé. Sans surprise, le graphique montre aussi la forte montée en puissance des trois pays producteurs de la Mer Noire : Russie, Ukraine et Kazakhstan.

Une quarantaine de pays importent au moins un million de tonnes par an

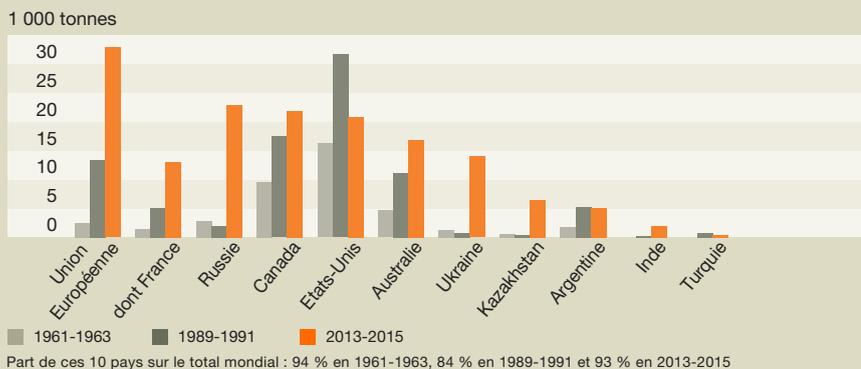
À l'opposé du petit club des exportateurs, les importations sont atomisées en une multitude de pays, les 20 premiers acheteurs ne totalisant guère plus de 50 % du total. Parmi ces importateurs apparaît l'Union européenne, qui est cependant exportatrice nette de blé. On remarquera aussi que les pays de la Mer Noire (Russie), ne sont plus importateurs, de même que le Pakistan. Quant à la Chine, la hausse de sa production lui a permis de réduire fortement ses achats extérieurs. À ces exceptions près, la quasi-totalité des autres importateurs du graphique 3 ont accru leurs achats de blé sur ces vingt dernières années. Et il en est de même des quelques 12 autres pays qui importent chaque année, entre 1 et 2 millions de tonnes de blé, non mentionnés sur le graphique, pour des raisons de lisibilité.

Hautement stratégique pour de nombreux pays, le manque de pain pouvant aller jusqu'à provoquer " les émeutes de la faim ", le blé a toujours fait l'objet d'une extrême vigilance de la part des puissances publiques. Sécuriser son approvisionnement a contribué, depuis l'Antiquité, à de nombreuses conquêtes territoriales, réalisées par la Grèce, Rome, la France (colonisation de l'Afrique du Nord), et même encore aujourd'hui, avec les achats de terres, pratiqués notamment par la Chine... En outre, les Etats ont très souvent cherché à réglementer leur marché du blé, avant tout pour permettre à leur population d'accéder à cette alimentation de base. Cela se traduit, notamment, par des subventions intérieures pour l'achat de farine ou de pain, par des taxes à

Les 12 premiers producteurs mondiaux de blé



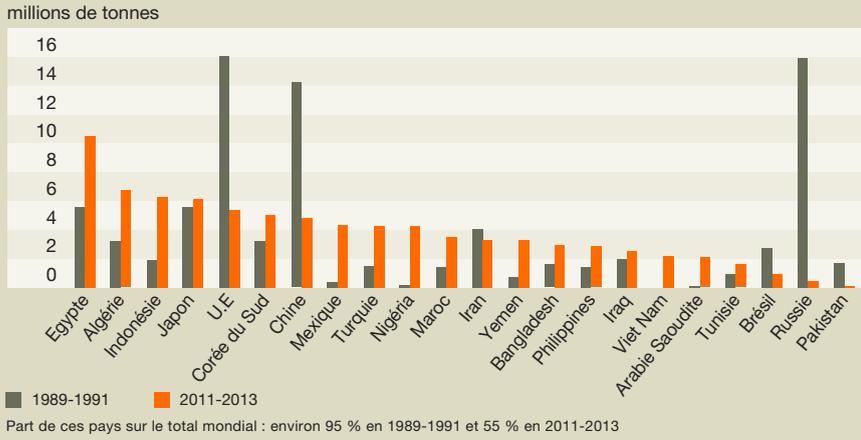
Les 10 principaux exportateurs mondiaux de blé



Sources : FAO, CIC et USDA

Les principaux importateurs mondiaux de blé

3



l'importation, pour favoriser les productions nationales, ou à l'exportation, pour éviter la pénurie. Dans cette logique, le marché du blé a souvent fait l'objet d'accords commerciaux bilatéraux, qui existent encore, officiels ou secrets, même s'ils tendent à s'affaiblir, pour céder au vent du libéralisme économique.

Une volatilité amplifiée par l'incontournable mondialisation

Enfin, dernière caractéristique marquante du marché mondial du blé : la très forte volatilité de ses cours. Tout le monde a

en mémoire les fortes flambées de ces dernières années, au printemps 2008, puis au printemps 2011 et en juillet 2012, avec des cotations "rendu Rouen" dépassant 250 €/tonne, approchant même les 300 €/t. Ces à-coups du marché sont-ils plus marqués que par le passé ? La réponse est oui, si on compare avec la période des prix garantis par la PAC, entre les années 1960 et les années 1990. Par contre, de tout temps, le blé a toujours connu des prix de misère et même des périodes de méventes totales, ou, au contraire, des renchérissements exorbitants, avec leur cortège de mesures

correctives plus ou moins efficaces, édits royaux ou Office du Blé...

Ce qui est sans doute nouveau, c'est la brutalité de ces variations et, surtout leur répercussion instantanée à l'échelle de la planète. Clairement, le marché du blé est désormais totalement mondialisé, les ordinateurs des traders intégrant, en temps réel, toutes les causes de variations : qualité, coût du fret, variations monétaires, effets climatiques... Même si les accords bilatéraux d'approvisionnement génèrent encore quelques "chasses gardées", la plus grosse partie des achats se réalise par appels d'offre, quitte à refuser les bateaux, si la qualité ne correspond pas au cahier des charges. Bien entendu, en corollaire à cette mondialisation des échanges, l'utilisation généralisée des outils financiers que sont les marchés à terme constitue certainement un facteur d'accélération et d'amplification des variations de cours. Les fonds spéculatifs opèrent très souvent "à découvert", c'est-à-dire qu'ils achètent du blé dont ils n'ont pas besoin, ou en vendent qu'ils ne possèdent pas : tout événement, même mineur, qui va à l'inverse de leurs prévisions déclenche donc instantanément des opérations correctives de leurs positions risquées, ventes ou achats, et avec un très net effet "moutonnier". Pour autant, la courbe le montre, les excès de cotations ne durent guère longtemps. Et, contrairement à une idée répandue, il serait pénalisant d'interdire



Une foison de chiffres... pas toujours très précis !

S'agissant d'une denrée hautement stratégique, la production et le commerce du blé font l'objet d'une multitude de publications statistiques, principalement celles des organismes internationaux, FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et CIC (Conseil International des Céréales), ainsi que celles du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA). Pour autant, ces chiffres ne sont pas toujours d'une parfaite fiabilité. En effet, cultivé dans les deux hémisphères, le blé est récolté pratiquement 11 mois sur 12, quelque part dans le monde, de sorte que les dates de campagne sont différentes d'un pays à l'autre. On notera

aussi que certaines statistiques incluent le blé dur, sans toujours le préciser. Enfin, l'évaluation des stocks reste assez aléatoire, d'abord à cause de cette question des dates de fin de campagne, et aussi parce que les énormes stocks de la Chine (un tiers du total mondial) ou de l'Inde (12 %) ne sont que des estimations, sans parler des incertitudes concernant leur niveau qualitatif. Pour autant, la qualité des chiffres disponibles reste très suffisante pour une analyse globale du marché mondial du blé, telle que nous tentons de la présenter ici. Notons que cette présentation ne prend pas en compte les échanges de farines (lesquels sont en fort recul depuis une vingtaine d'années), et que les 28 pays de l'Union européenne sont le plus souvent considérés comme une entité unique, donc sans prise en compte des échanges intra-communautaires.

les interventions des spéculateurs sur les marchés à terme, tant ceux-ci constituent la contrepartie indispensable au bon fonctionnement de ces outils, face aux opérateurs physiques.

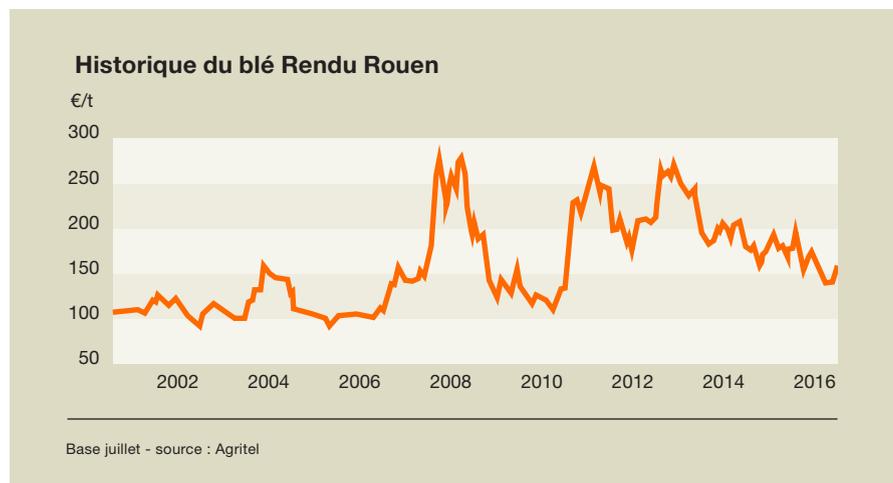
Sans oublier que les intermédiaires financiers proposent désormais à leurs clients investisseurs des "paniers de matières premières", ce qui explique, en partie, le parallélisme des fluctuations des cours du blé avec celles du pétrole. Les variations de parité monétaire influencent aussi la volatilité des prix du blé, mais sans doute moins qu'on ne le pense généralement, car les ajustements des cours s'opèrent très rapidement. Tout au moins entre les cotations en dollars et celles en euros, du fait même que ce sont les monnaies internes des principaux exportateurs. En revanche, les dévaluations sont souvent profitables aux exportateurs et aux agriculteurs des pays à monnaies faibles (Russie, Ukraine, Argentine...), leur permettant de peser à la baisse sur les cours mondiaux. Tout au moins tant que l'inflation interne n'a pas anéanti ce peu durable avantage.

Quoi qu'il en soit de ces causes "extrinsèques" de volatilité, ne perdons pas de vue que la plupart des évolutions

de cours sont d'abord liées à des causes impactant réellement les disponibilités en blé, essentiellement les variations de stocks et les à-coups de rendements.

Durant ces vingt dernières années, les stocks mondiaux de blé ont oscillé entre 140 et 210 millions de tonnes, soit entre 20 et 25 % de la consommation annuelle. Ratio très théorique, d'abord à cause des dates de campagne, disparates d'un pays à l'autre, et, surtout, parce que les stocks de pays comme la Chine (63 millions de t) ou de l'Inde (24 millions de t) sont très

mal connus, faisant l'objet d'estimations certes consensuelles, mais néanmoins très arbitraires. Et, de toute façon, ces stocks ne sont pas destinés à l'exportation, les seuls mobilisables pour alimenter les échanges mondiaux étant ceux des principaux exportateurs : ces derniers varient actuellement entre 50 et 70 millions de t, soit seulement 8 à 10 % de la consommation mondiale. On comprend qu'une baisse de récolte de 10 % en Russie et en Ukraine, soit 12 millions de t en moins, puisse peser lourdement sur le marché mondial du blé.



Quatre questions à François Luguenot, responsable "analyse des marchés" du Groupe InVivo !

L'Écho des Champs : Les agriculteurs se plaignent de la trop forte volatilité des prix du blé. Ces fluctuations sont-elles évitables ?

François Luguenot : La volatilité, on en parle beaucoup, mais elle est mal définie. Certes, les deux pics de 2008 et de 2012-2013 ont marqué les esprits, bien que, globalement ils aient été plutôt favorables aux producteurs. Ce qui est beaucoup plus perturbant, c'est la volatilité actuelle, avec d'assez fortes variations de courte durée, sans direction claire. Ces fluctuations sont beaucoup plus difficiles à gérer. Il convient de garder en tête que les opérateurs restent des humains, réagissant avec toute leur subjectivité. Ils ont ainsi anticipé le phénomène El Niño, qui s'est certes réalisé, mais tandis que certains anticipaient une catastrophe en Australie, ce pays a fait une excellente moisson, car la sécheresse n'est pas intervenue au stade crucial...

Les agriculteurs ont-ils intérêt à s'arbitrer sur les marchés à terme ? Remarquons d'abord qu'utiliser ces outils est un métier en soi. En

outre, arbitrer le prix de vente ne permet pas d'arbitrer la marge, ce qui est in fine le plus important. Pour la plupart des agriculteurs, la meilleure solution ne reste-t-elle pas le prix moyen de leur organisme collecteur ? En tout cas, avant de choisir une stratégie de vente, les producteurs ont tout intérêt à mieux connaître leur vrai coût de production, qui diffère profondément d'une exploitation à une autre.

EDC : Mais le marché mondial ne pourrait-il pas quand même être mieux régulé ?

FL : La régulation mondiale, on en parle surtout quand les cours sont très élevés ! Mais c'est une utopie. Le comportement des prix étant chaotique, prétendre limiter leur fluctuation est plus dangereux qu'autre chose : les exemples abondent ! En outre, quelle instance pourrait décider de constituer des stocks, ou de le remettre sur le marché ? En revanche, on peut rendre le marché plus fluide, et donc réduire des fluctuations de prix inutiles, en renforçant la logistique, le stockage et le transport. Par exemple au Brésil, en Afrique... et même en France, où le ferroviaire est jugé inefficace, et où la relance du fluvial est sans cesse retardée. Cela dit,

pour que ces investissements logistiques se réalisent, il faut que les prix du blé soient durablement rémunérateurs.

EDC : Quels peuvent-être les grands facteurs d'évolutions du marché, dans les prochaines années ?

FL : En ce moment, on suit attentivement ce qui se passe en Chine. Après avoir fortement soutenu sa production de céréales, en garantissant des prix intérieurs très élevés, ce pays s'ouvre davantage au commerce international, ce qui se concrétise par le rachat de grandes sociétés de négoce. La revente de ses énormes stocks de maïs (peut-être 200 millions de tonnes) pourrait réduire les importations chinoises de céréales fourragères. voire modifier les rations distribuées aux animaux. Tout cela peut faire évoluer les assolements, dans les pays qui, actuellement, exportent leur maïs et leur soja, vers la Chine, c'est-à-dire toute l'Amérique, l'Ukraine...

Dans un autre domaine, la baisse du prix du pétrole et les désordres politiques qui frappent actuellement le Moyen-Orient, région fortement importatrice de blé, doivent faire l'objet de notre vigilance.

La hausse de production viendra surtout des grands pays producteurs

Quelles perspectives nous suggèrent ce très synthétique panorama du marché mondial du blé ? Sans aucun doute, la consommation mondiale de blé va continuer à augmenter, en lien avec l'accroissement de la population. Sur la base des ratios actuels de consommation, il faudra donc au minimum 130 millions de t supplémentaires en 2030 et 240 millions de t en 2050. Certes, la consommation de pain diminue dans les pays riches, mais ce mouvement est en partie compensé par d'autres produits : pizzas, buns, plats tout préparés incluant de l'amidon... Quant aux pays pauvres, c'est en grande partie avec le pain qu'ils feront reculer la sous-alimentation. Sans oublier que ces pays sont aussi ceux où la démographie progresse le plus. Et que les goûts occidentaux se propagent un peu partout dans le monde, comme en témoigne, par exemple, l'accroissement de la consommation de blé en Afrique Noire (Nigéria, Kenya...) et dans plusieurs pays du Moyen Orient. Deuxième quasi-certitude : ce supplément de production de blé proviendra essentiellement des grands producteurs actuels. Peu de pays importateurs pourront

accroître leur production, soit pour des raisons climatiques, soit par manque de terre. L'Arabie Saoudite, par exemple, qui produisait son blé par irrigation massive, à partir de nappes phréatiques fossiles, a totalement abandonné cette pratique écologiquement désastreuse, et importe désormais 2 millions de tonnes de blé chaque année. Certes, la Chine peut accroître sa production de blé, mais ce sera au détriment du maïs ou du soja ; et c'est d'ailleurs la tendance inverse qui semble se dessiner. Quant à l'Inde, son objectif de réelle autosuffisance apparaît déjà ambitieux, sachant que 200 millions de personnes y souffrent encore sévèrement de la faim.

Les principaux pays producteurs de blé pourront-ils approvisionner ces besoins supplémentaires ? Des hausses de rendement liées aux techniques culturales sont encore possibles, notamment dans les pays de la Mer Noire. Alors que, dans d'autres régions, le progrès génétique apparaît désormais comme le seul important levier de rendement encore mobilisable. Il sera donc sans doute nécessaire d'accroître les surfaces consacrées à cette culture, un peu grâce à de nouvelles terres (peut-être en Russie et en Ukraine), et, surtout, par une évolution des assolements. Ce qui est

possible en Argentine, au Brésil, sans doute en Amérique du Nord, et, (encore eux !), dans les pays de la Mer Noire, au détriment du maïs et du soja. Bien entendu, ces nouvelles allocations de terre ne se réaliseront que si le blé devient plus rentable que les cultures concurrentes : actuellement, le blé n'est guère prisé en Argentine, considéré comme une culture " archaïque ", car " non biotec " (pas d'OGM !), tandis qu'en Ukraine et en Russie, les agriculteurs craignent toujours une nouvelle taxe à l'exportation, voire un blocage total, risque bien moindre sur le maïs.

De ces constats, il ressort que le monde ne devrait pas manquer de blé dans les prochaines décennies, tant cette denrée est vitale pour l'alimentation humaine. Mais la probabilité d'une tendance à l'amélioration des prix semble supérieure à celle d'une baisse. Pour autant, la volatilité des cours perdurera, tant la possibilité d'une régulation mondiale de ce marché semble illusoire (Cf. interview de François Luguenot). D'autant que les plus grosses progressions de récolte sont attendues dans des pays à rendements irréguliers. On notera, enfin, que, dans cette perspective de marché mondial relativement tendu, la production européenne de blé sera, plus que jamais indispensable : le monde ne peut pas se passer de nos quelques 150 millions de tonnes, n'en déplaise aux détracteurs de la vocation exportatrice de l'Europe en matières premières agricoles. De toute évidence, le blé a toujours été un produit d'échange, et il le restera, en dépit de la mode " locavore " (consommer local).

Quant à la France, sa production de blé (40 millions de t récoltées en 2015, soit l'équivalent de 80 % du stock mondial mobilisable) est tout aussi indispensable à l'équilibre du marché que celle de l'Europe. Il semble cependant que cette production nationale ne pourra plus augmenter que par la génétique, car nous faisons le plein en surfaces, avec des assolements déjà un peu limites, et l'on ne peut plus guère espérer des gains de rendement liés aux engrais ou aux phytosanitaires. Reste cependant à défendre nos prix, notamment en améliorant la qualité de nos blés (protéines, humidité, propreté...) et notre logistique de transport. Quant à la volatilité, il faudra faire avec, en utilisant les outils financiers d'arbitrage (soit en direct, soit par l'intermédiaire des organismes collecteurs). Et en espérant que l'Etat permette enfin une fiscalité et un calcul des charges sociales adaptés à ces fortes variations annuelles de revenus, notamment en instaurant une DPA (Dotation ou Déduction Pour Aléa) réellement utilisable...

François Haquin

EDC : À moyen et long terme, quel est l'avenir de la production française de blé ?

FL : Pour rester compétitif sur ses destinations actuelles, le blé français doit, entre autres, améliorer sa teneur en protéines. Le problème est connu, mais les moyens mis en œuvre pour sa résolution restent dispersés. Il me semble que les acheteurs, organismes collecteurs et transformateurs, devraient davantage rémunérer la qualité : il ne faut pas se limiter au paiement de l'écart de rendement, mais ajouter une prime de risque, qui compense la perte de l'agriculteur dans le cas où il n'atteint pas la qualité visée, notamment à cause des impondérables climatiques. D'ores et déjà, au niveau mondial, la non rémunération de ce risque provoque une baisse généralisée des surfaces en blé dur. Cela dit, pays océanique, la France restera toujours handicapée pour certains critères qualitatifs, en comparaison des zones continentales, notamment les pays de la Mer Noire. Raison de plus pour renforcer nos efforts sur les autres facteurs de qualité : propreté, grains cassés, humidité... Ne serait-il pas vraiment dommage que la France doive se spécialiser sur les blés fourragers ?...

Interview

François Luguenot
Responsable "analyse des
marchés" Groupe InVivo



La betterave en France

Résultats CTPS 2016 : 8 nouveautés pour KWS France

Chaque année, le CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) inscrit de nouvelles variétés de betteraves à sucre au Catalogue Officiel français.

Retenez dès à présent :

Variétés tolérantes à la Rhizomanie

- PLATINA KWS, variété équilibrée
- REVOLUTA KWS, variété riche
- LEWINIA KWS, variété Holly + Beta Maritima
- TELLIA KWS, variété équilibrée

Variétés doubles tolérantes Rhizomanie/Nématodes

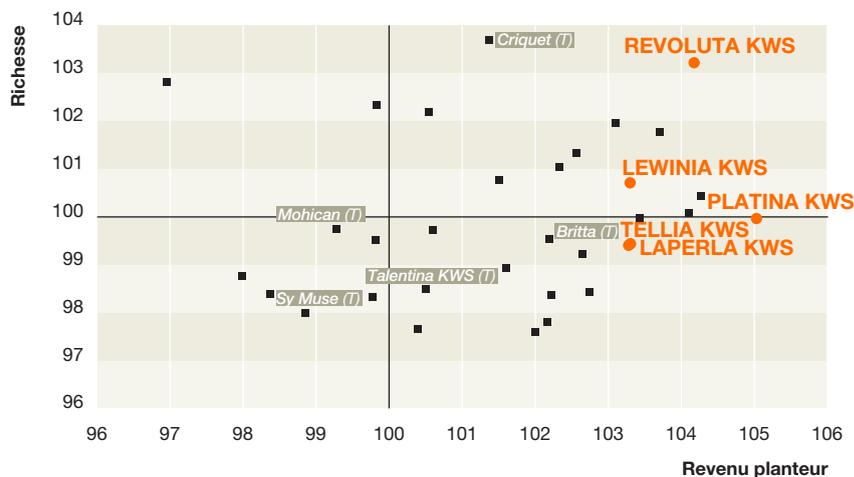
- ANNABELLA KWS, variété tout terrain

L'inscription repose sur 2 grands types d'épreuves techniques :

- VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale : valeur au champ (productivité, résistance aux maladies, aux parasites...) et valeur d'utilisation (qualité industrielle).
- DHS : Distinction, Homogénéité, Stabilité : s'assurer que la variété est nouvelle, qu'elle est suffisamment homogène et stable dans le temps.

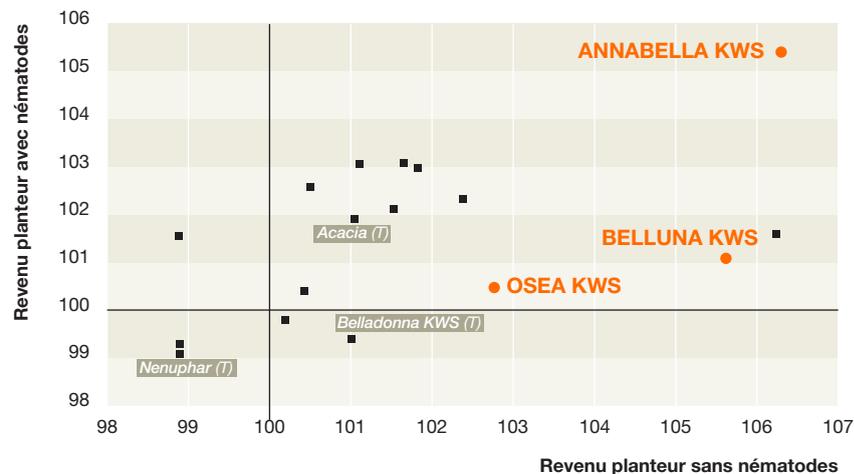
Après 2 années d'études, en janvier dernier, la section Betterave du CTPS à accorder l'inscription de 35 nouvelles variétés au Catalogue Officiel français, dont 8 pour KWS France. Sur ces 35 nouvelles variétés, 25 seront testées dans les essais ITB/SAS 2016.

Variétés rhizomanie étudiées en 2014 et 2015 (en % des Témoins)



Source : Résultats CTPS 2014/2015

Variétés rhizomanie/nématodes étudiées en 2014 et 2015 (en % des Témoins)



Source : Résultats CTPS 2014/2015

Le point sur les levées



Conditions de semis

Cette année, 85 % des semis ont été réalisés du 13 au 25 mars pour se terminer les 2 premières décades du mois d'avril, entre les pluies.

Les conditions de semis ont été globalement correctes ce qui a permis une bonne levée en avril. Mais le froid par la suite a ralenti la végétation. De plus, le gel et la grêle qui ont suivi ont entraîné localement des populations plus hétérogènes. Cependant, les fortes températures enregistrées tout au long du weekend de l'Ascension ont permis de rattraper en partie le retard.

Côté parasitisme, de nombreuses parcelles ont été touchées par les limaces et les tipules nécessitant un ressemis pour certaines.

L'EPD, réelle valeur ajoutée pour les levées

Heureusement, aujourd'hui, grâce à l'activation des semences, les levées sont plus rapides et plus homogènes, et permet dans des situations plus difficiles, d'éviter le ressemis.

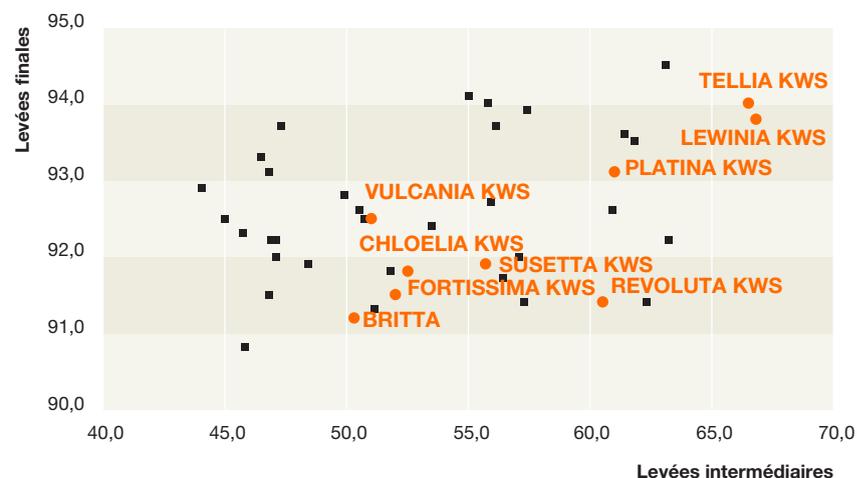
En effet, cette année, sans l'activation, les conditions de levées auraient pu être catastrophiques sur l'ensemble de la France betteravière suite aux quantités de pluie importantes après les semis. Aussi, les conditions humides qui ont suivi ont permis une bonne levée des betteraves.

De plus, grâce à la recherche réalisée par le Service Technologie de la Semence de KWS SE il y a 3 ans, KWS a su innover et développer une nouvelle technologie d'activation, la rendant plus performante pour garantir une cinétique de levée encore plus rapide. Les levées 2016 confirment de nouveau ces résultats et montrent que l'activation des semences est une réelle valeur ajoutée pour la réussite des levées.

Les semis précoces et rapides de cette année, associés à l'activation des semences est un gage de productivité pour les planteurs.

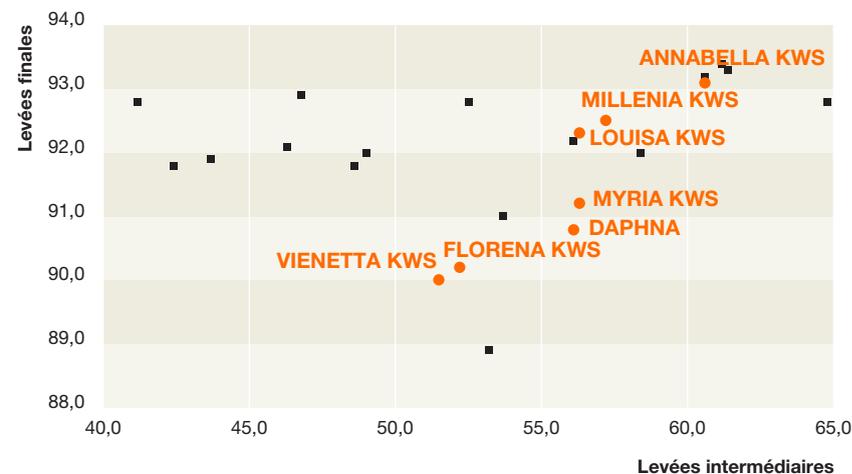
Levées 2016

Variétés rhizomanie



Source : Regroupement KWS France

Variétés rhizomanie/nématodes



Source : Regroupement KWS France

Grandes cultures



KWS
Colza

+2 q/ha

Avec les résultats obtenus lors des 3 dernières campagnes, KWS devient un acteur majeur sur le marché français des semences colza.

Depuis 2013, KWS travaille sur la qualité de ses hybrides en sélectionnant et développant des variétés répondant à des critères spécifiques : productivité maximale à l'hectare, profil sanitaire (tolérance au phoma, verticillium et pieds secs), récolte et collecte sécurisées (maturité homogène des siliques et résistance à l'égrenage). Cette qualité de sélection est à présent baptisée "ATAWAC" : AnyTime, AnyWhere, Any Condition : quelles que soient les années, quelles que soient les régions, quelles que soient les conditions d'implantation, de levée, de floraison et de maturité, le rendement est assuré. KWS confirme ainsi le rôle qu'il occupe déjà au niveau européen pour le colza (3^{ème} semencier en Europe avec plus de 10 % de parts de marché). En France, ce sont plus de 80 000 ha cultivés en 2016.

5 hybrides KWS ont obtenu un rendement supérieur à 103,5 % de la moyenne des essais sur 2014 et 2015 (source base de données KWS) et 3 variétés KWS se classent parmi les 5 premières des synthèses officielles 2015 (source TERRES INOVIA). Avec 15 % du chiffre d'affaires et près de 60 ha de microparcelles R&D, les moyens développés par la recherche colza en France ont porté leurs fruits.

Ces hybrides sont issus d'un programme lancé il y a 35 ans et qui n'a cessé de s'intensifier depuis 10 ans avec une orientation 100 % hybride. Avec les variétés ATAWAC, KWS propose des solutions durables pour les agriculteurs et distributeurs français : une bonne vigueur de départ avec une maîtrise de l'élongation, un excellent comportement aux maladies de fin de cycle (phoma, pieds secs), une bonne teneur en huile et une maturité homogène des siliques évitant ainsi les pertes par égrenage. Le colza reste une excellente tête de rotation et une culture prédominante dans certaines régions. ATAWAC sécurise la collecte en reposant sur des variétés adaptées, performantes et de source génétique variée pour répartir les risques. Le revenu agriculteur passe par le rendement. Et si, avec ATAWAC, KWS avait inventé le rendement perpétuel et sécurisé ainsi le revenu des agriculteurs.

Et si KWS avait inventé le rendement perpétuel...

Hybrides Colza KWS "ATAWAC"

CRISTIANO KWS - SEVERINO KWS - FERNANDO KWS - STEFANO KWS - LEONARDO KWS - MARC KWS

L'ensemble de ces variétés est à suivre dans les essais KWS, distribution et prescription.

ATAWAC

INNOVATION COLZA KWS

ANYTIME*

*Quelles que soient les années

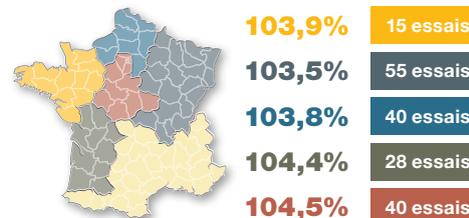
+2 q/ha en moyenne

sur 191 essais en 2014 et 2015

par rapport à la moyenne des essais

ANYWHERE*

*Quelles que soient les régions⁽¹⁾



ANY

CONDITION*

*Quelles que soient les conditions d'implantation, de levée, de floraison et de maturité

2013

Moyenne collecte nationale : **30,3 q/ha**

MARC KWS plébiscité dans les résultats

2014

Moyenne collecte nationale : **36,7 q/ha**

4 inscriptions KWS au catalogue français

2015

Moyenne collecte nationale : **34,3 q/ha**

les hybrides KWS obtiennent

une moyenne supérieure à 105 %

(1) Source : Base de données KWS 2013 - 2015



Le vignoble du bordelais

La rive gauche de la Garonne

Volet 1



Climatologie et géologie

Le climat rencontré est tempéré, de type océanique. Il est suffisamment chaud pour permettre la culture de la vigne sur les terrains plats. La pluviométrie est répartie de façon homogène avec une moyenne annuelle de 900 mm environ. Le bon ensoleillement assure une bonne maturité des raisins. Concernant le Sauternais, la particularité de sa proximité avec la forêt des Landes favorise une arrière saison humide pendant l'automne avec les brouillards matinaux engendrant ainsi une pourriture noble, indispensable aux vins liquoreux.

Cépages, production et appellations

Les principaux cépages rencontrés sont le Merlot, le Cabernet Sauvignon et le Cabernet Franc. Pour les Sauternais, le cépage dominant est le Sémillon B caractérisé par ces grosses baies qui accueillent la pourriture noble sans éclater. Au niveau de la productivité, les rendements sont variables :

- Les Sauternes : environ 25 hl/ha
 - Les Graves : environ 40 à 45 hl/ha
 - Les Médocs : environ 50 à 60 hl/ha
- Pour le Médoc, on rencontre 2 AOC régionales : Médoc et Haut-Médoc ; et 6 AOC

La région bordelaise se situe en façade Atlantique sur les rives gauche et droite de la Gironde. Avec ses 119 000 ha et ses 60 appellations, la région bordelaise représente le plus vaste vignoble d'AOC français. Découvrons dans ce premier volet la rive gauche de ce fleuve composée des Médocs, des Graves et des Sauternes.

communales : St Estèphe, Pauillac, St Julien, Listrac Médoc, Moulis en Médoc et Margaux.

Concernant les Graves, il y a 2 appellations régionales : Graves et Graves supérieurs ; et 2 appellations communales : Pessac Léognan au Nord, et Cérons au Sud.

Le vignoble Sauternais constitue une enclave au Sud des Graves.

Les domaines sur l'ensemble du vignoble bordelais sont à 60 % privés et à 40 % rassemblés en 45 coopératives viticoles avec des exploitations plus petites.

La commercialisation de la grande majorité de la production des vins bordelais est assurée par les négoce en vrac (40 %) ou en bouteille (30 %). Pour les crus les plus chers (3 % du volume), les producteurs proposent la vente en primeurs.

Garde et gastronomie

Les vins du Médoc, les Graves et les Sauternes sont des vins de longue garde permettant d'obtenir une maturité gustative optimale.

- Les rouges tanniques de couleur sombre (grenat) sont puissants lorsqu'ils sont jeunes et s'assouplissent lorsqu'ils vieillissent avec une robe de couleur "brique". Chambrés à 18°C, ils peuvent s'associer aux viandes de bœuf rôties et grillées ou à du gibier.
- Les Graves moins tanniques peuvent accompagner des viandes blanches comme les volailles (chapon) et du veau.
- Enfin les moelleux (Sauternes) sont souvent de couleurs dorées, à boire frais (11°C), pour être servis avec du foie gras, des fromages comme le Roquefort, ou en dessert.

Interview

Brigitte et François Bernard
Château Lestage-
Darquier à Moulis (33)



Écho des Champs : Pouvez-vous nous présenter votre domaine ?

M. et Mme Bernard : L'exploitation a été créée en 1860 par M. Darquier qui a épousé Melle Lestage. Leur fille, Jeanne, s'est ensuite mariée avec M. Bernard. C'est donc la 6^e génération qui exploite le Château.

La surface est de 9 ha et nous sommes en association avec notre fils Jonathan.

EDC : Quels sont les principaux réseaux de commercialisation ?

M. et Mme Bernard : Nous vendons l'ensemble de notre production en bouteille sous 2 marques : la principale est le Château LESTAGE-DARQUIER, pour 8 ha et qui est vieilli en barrique neuve, et une autre pour 1 ha sous le nom Château TRAMONT. Nous commercialisons 60 % de notre production en direct par le biais de salons et foires (une quinzaine par an). Pour le reste, nous faisons appel à des négoce régionaux (pour 10 %) et le solde pour l'export, également avec un autre négoce.

EDC : Quelles sont les cépages rencontrés sur votre domaine ?

M. et Mme Bernard : Nous avons différents cépages que nous assemblons à l'aide d'un œnologue. Ils sont au nombre de 3 : 60 % en Cabernet Sauvignon, 37,5 % en Merlot et 2,5 % en Cabernet Franc. Nous produisons en appellation communale Moulis en Médoc. Soucieux de la qualité de notre terroir, nous pratiquons depuis des années la "Protection Raisonnée du Vignoble" en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde. La propriété est qualifiée "Viticulture Durable" et certifiée TERRA VITIS depuis 2004.

Visitez et dégustez :
Château Lestage-Darquier
Brigitte et François BERNARD
4 Place Grand Poujeaux - 33480 MOULIS
Tél. : 05 56 58 18 16
Email : lestage.darquier@orange.fr



Actualités cynégétiques

Que deviennent nos lièvres après la moisson ?

(avec l'aimable autorisation du journal "Le Chasseur de l'Oise")



© FDC60

Le but est d'équiper des lièvres, principalement des jeunes, avec un collier GPS qui nous donnera la position de l'animal toutes les 3 heures et de nous avertir lors d'une mortalité.

Les premières captures ont eu lieu le 14 avril. L'objectif de cette journée était de capturer 8 adultes et 5 jeunes. Les adultes nous serviront de référence de comparaison par rapport aux jeunes. Les autres colliers seront posés tout au long de l'année afin d'avoir des jeunes d'âges différents. Cette belle journée printanière nous a permis de tendre un kilomètre de filet. Une fois nos 80 participants placés, nous avons commencé le rabat. Cette matinée fut forte en émotions et nous a surtout permis de capturer 18 lièvres (17 adultes et 1 jeune). Une fois capturés, ils ont été pesés, sexés et marqués. Nous avons donc équipé 8 adultes de collier GPS

Cette question est souvent posée lors des différentes réunions de terrain. Afin de pouvoir y répondre au mieux, la Fédération des Chasseurs de l'Oise a intégré une étude nationale sur la survie estivale des jeunes lièvres en partenariat avec l'O.N.C.F.S, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Régionale de Picardie, la Fédération de la Somme et la Compagnie du Vent.

(4 femelles et 4 mâles) et 1 jeune femelle. L'objectif n'étant pas complètement atteint lors de cette journée, nous avons capturé d'autres lièvres à la cage. Cette technique est basée sur le comportement curieux de l'animal. En effet les cages sont posées dans des terres nues où elles sont bien discernables et uniquement en période de pleine lune afin d'augmenter la visibilité. Les cages ont été tendues sur une période de 5 jours et nous ont permis de capturer 10 lièvres mâles (5 adultes et 5 jeunes). Ils ont été également tous pesés, sexés et marqués. Les 4 derniers jeunes du mois d'avril ont pu être équipés de colliers GPS. À noter que les lièvres qui n'ont pas été équipés de colliers ont eu une boucle métallique de mise à l'oreille.

À ce jour, on peut vous communiquer quelques résultats. Les domaines vitaux des adultes sont en moyenne pour le mois d'avril de 24 hectares et pour les jeunes de 12 hectares. Faits marquants pour ce début d'étude, nous n'enregistrons aucune perte, et un levraut a effectué un déplacement de 2 kilomètres en 24 heures seulement. Vous pouvez bien sûr suivre cette étude sur la page Facebook "suivi population faisane" : <https://www.facebook.com/suivifaisan/>.



© N.Bestel



© N.Bestel

Kévin LeTohic
Coordinateur petit gibier

Une explosion de performances.
Tout est dans la semence.



VULCANIA KWS

- Variété Rhizomanie
- Conseillée pour les semis 2016
- N° 1 des résultats ITB/SAS 2014-2015
- Revenu planteur sur 2 ans : 103,6 %

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856



La génétique qui répond à tout ... partout.



RHIZOMANIE

**RHIZOMANIE /
NÉMATODES**

**FORTE PRESSION
DE RHIZOMANIE**

**RHIZOMANIE /
RHIZOCTONE BRUN**

**RHIZOMANIE /
NÉMATODES / FPR**

**RHIZOMANIE / NÉMATODES /
RHIZOCTONE BRUN**

MALADIES DU FEUILLAGE

Agence **MIP** - Tél. : +33 (0)6 44 66 26 60 - RCS Compagnie B 331 944 512 - Photo: Shutterstock

www.kws.fr

**SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856**

